

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°53/2013

**OBJET : FETE DE NOTRE DAME DU BRUSC –
DEMANDE DE SUBVENTION**

Conseillers en exercice	: 22
Présents	: 20
Excusés	: 2
Pouvoirs	: 0
Votants	: 20

SÉANCE DU 4 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le mercredi quatre décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-sept novembre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jacques BARRERE, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI-INNOCENTI, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Jeannot MANCINI, Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Marie-Christine SARFATI, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Maurice ELSTUB, Danièle MAINCENT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Fête Agricole et Pastorale a été instaurée depuis plus de 30 ans par l'association des agriculteurs de Châteauneuf. L'association ayant été dissoute récemment, c'est la Commune qui assure la continuité de cette manifestation depuis 2011.

La prochaine fête aura lieu le dimanche 27 avril 2014. Plus de 40 exposants sont présents chaque année. Voici le programme cette année :

- Exposition et vente des produits du terroir : légumes, vins, huiles, miel, fromages, volailles ...
- Exposition et vente de produits dérivés des produits de la ferme : foie gras et confits de canard), escargots et produits dérivés : crèmes à base de bave d'escargots ...
- Exposition et ventes de produits artisanaux : fleurs cristallisées, macarons, bois d'olivier, décoration de courges, peinture sur bois, couture, crochet ...
- Démonstration de métiers anciens, (dentellière, sculpteur de cadrans solaires, forgeron, rémouleur-cardeur, ferronnier, tourneur sur bois ...
- Démonstration de traite d'une vache et fabrication de beurre ;
- Démonstration de traite d'une chèvre avec dégustation du lait ;
- Animations l'après-midi ;
- Etc ...

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Location du chapiteau	12.000 €
Les Compagnons du Mentonnais (métiers anciens)	750 €
La Chèvrerie du Bois d'Amont	350 €
Démonstration fabrication beurre	800 €
Animations de l'après-midi	1.000 €
Divers (décorations fleurs...)	100 €
Total	15.000 €

RECETTES

CONSEIL GENERAL	7.000 €
COMMUNE	8.000 €
Total	15.000 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE le principe de la Fête Agricole de Notre Dame du Brusc 2014 ;

APPROUVE le plan de financement établi ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général la plus large possible, si possible à hauteur de 7000 €.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 13 DEC. 2013
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 13 DEC. 2013



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.